

RESEAU 2015

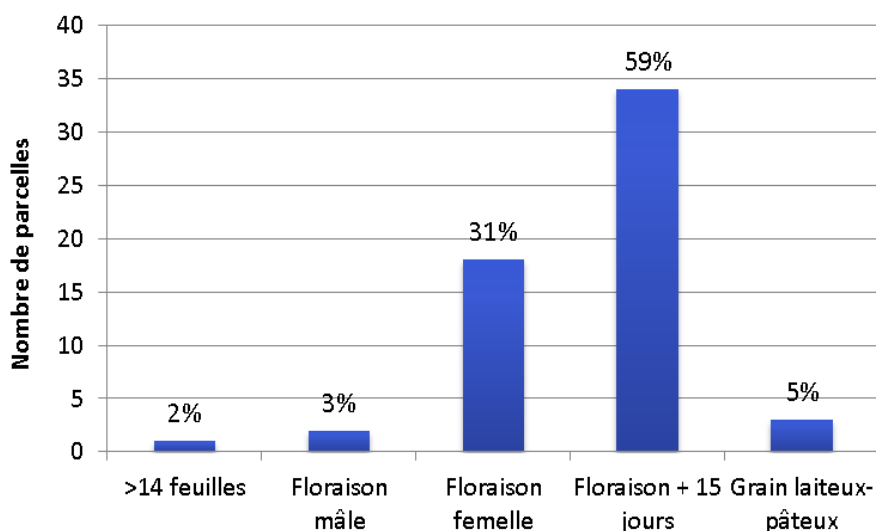
Pour la période du 23 au 28 juillet (semaine 31), **58 parcelles de maïs** ont été observées dans le cadre du réseau BSV région Centre.

STADES DU MAÏS

La majorité des parcelles a dépassé la floraison (90%). La parcelle la moins avancée est à 17 feuilles (Rocé - 41). Les parcelles les plus avancées sont au stade grain laiteux-pâteux (Courtenay et Engenville - 45, Presly - 18).

La répartition géographique des stades est présentée en annexe (*Stades des parcelles référencées en semaine 31*).

Stade des parcelles de maïs observées
Semaine 31



PYRALES

Suivi des vols

Sur **52** pièges relevés cette semaine **147** pyrales ont été capturées, soit une moyenne de **2.8 papillons/piège** pour l'ensemble de la région.

- Champagne Berrichonne : **3** papillons/piège.
- Touraine : **5.5** papillons/piège.
- Sologne Val-de-Loire : **2.9** papillons/piège.
- Gâtinais : **0.8** papillon/piège.
- Beauce-Perche : **2** papillons/piège.

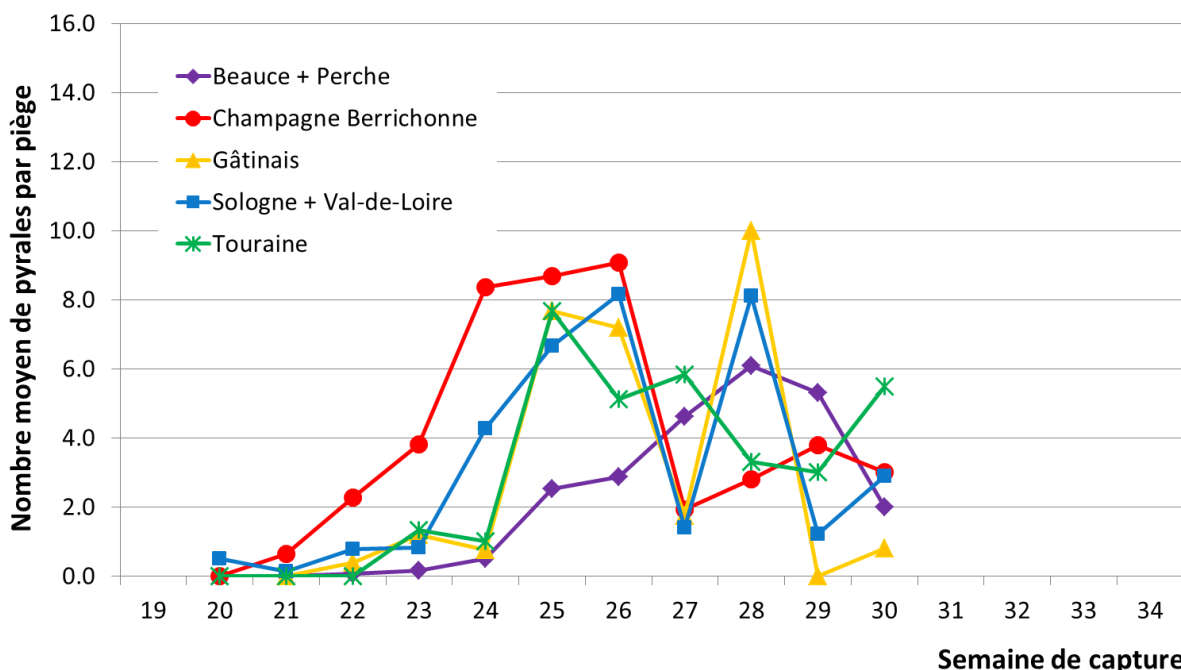
Papillon de pyrale
Ostrinia nubilalis



Crédit photo : ARVALIS – Institut du végétal

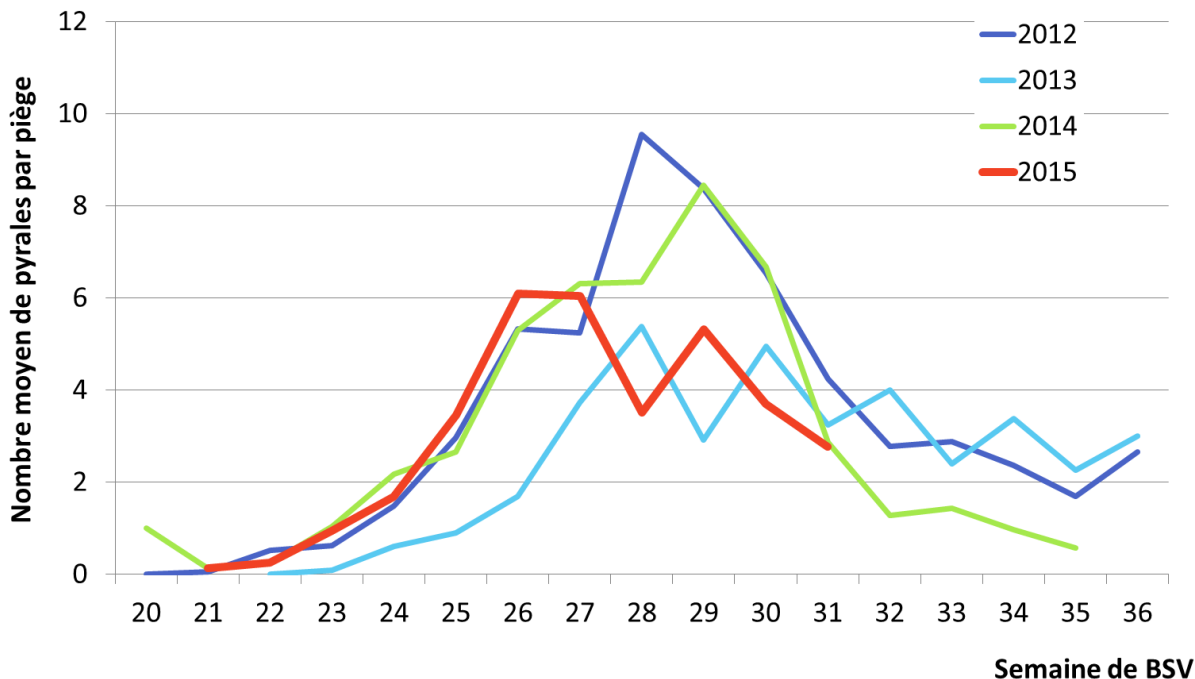
La répartition des pièges pyrale relevés cette semaine est présentée en annexe (*Relevé des pièges pyrale de la semaine 31*).

Nombre moyen de pyrales par piège



Les vols augmentent de nouveau en Touraine, Gâtinais et Sologne Val-de-Loire tandis qu'ils régressent en Beauce-Perche et Champagne Berrichonne. Les captures les plus importantes sont observées en Touraine et Champagne Berrichonne (cf Annexes).

Moyenne hebdomadaire de papillons par piège



La moyenne régionale des captures poursuit sa régression. Elle est inférieure à celles observées les années précédentes.

Pontes et dégâts

Sur 6 parcelles observées, la présence de **pontes** est signalée dans 1 parcelle : 4 pontes parasitées à La Celle-Saint-Avant (37).

Sur 14 parcelles observées, des **dégâts** sont signalés dans 10 parcelles :

Département	Commune	% plantes attaquées	% plantes avec limbe en coup de fusil
18	BRECY	6.4	
18	SAINTE-SOLANGE	5	2
18	SAVIGNY-EN-SEPTAINE	0.4	
28	ORGERES-EN-BEAUCE	5% en bordure de champ	
36	JEU-LES-BOIS	2	1
36	VILLENTOIS	5	
37	CHARNIZAY	1	
37	LA CELLE-SAINT-AVANT	44	
37	NOYANT-DE-TOURAINES	12	
45	FEROLLES		1

Des larves aux stades L3 et L4 sont observées dans 2 parcelles à Allaines-Mervilliers (28) et Saint-Martin-des-Bois (41).

Une chrysalide de pyrale est signalée dans une parcelle à La Celle-Saint-Avant (37) ce qui indique l'apparition d'une potentielle 2^{ème} génération dans cette zone.

SESAMIES

Contexte d'observation

Sur 5 pièges relevés cette semaine, **aucune sésamie n'a été capturée.**

PUCERONS

Metopolophium dirhodum :

Suivi en culture : Sur 30 parcelles observées, 1 parcelle présente de 1 à 10 pucerons/plante (stade floraison femelle). **Le seuil de nuisibilité n'est pas atteint.**

Sitobion Avenae :




Suivi en culture : Sur 27 parcelles observées :

- 1 parcelle présente de 1 à 10 pucerons/plante (stade floraison femelle)
- 1 parcelle du Loiret présente plus de 500 pucerons/plante (stade floraison femelle). Pour cette parcelle, **la vigilance est de mise.** A ce stade, il faut surveiller la présence de miellat au niveau de l'épi qui peut recouvrir les soies et empêcher la fécondation.

Rhopalosiphum padi :

Sur 25 parcelles observées, **l'espèce n'est signalée dans aucune parcelle.**

Seuil de nuisibilité

ESPECE	DESCRIPTION	SEUILS DE NUISIBILITE EN FONCTION DU STADE En nombre de pucerons par plante
<p><i>Metopolophium dirhodum</i></p> 	<p>Taille : environ 2 mm Couleur : vert amande pâle Les cornicules et les pattes ne sont pas colorées. Ligne d'un vert plus foncé sur le dos.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Avant 3-4 f. du maïs : 5 pucerons/plante • Entre 4 et 6 f. du maïs : 10 pucerons/plante • Entre 6 et 8 f. du maïs : 20 à 50 pucerons/plante • Après 8-10 f. du maïs : + 100 pucerons/plante <p>Observez la face inférieure des feuilles</p>
<p><i>Sitobion avenae</i></p> 	<p>Taille : environ 2 mm Couleur : variable, souvent d'un vert plutôt foncé, parfois brun ou rose jaunâtre. On le distingue de <i>M.dirhodum</i> essentiellement par la couleur noire de ses cornicules.</p>	<p>Entre 3 et 10 feuilles du maïs : 500 pucerons/plante (avec de nombreux ailés) ou production de miellat sur les feuilles à proximité de l'épi.</p>
<p><i>Rhopalosiphum padi</i></p> 	<p>Taille : inférieure à 2 mm Couleur : vert très foncé, presque noir. Forme globuleuse avec une zone rougeâtre foncée caractéristique à l'arrière de l'abdomen.</p>	<p>Arrivée possible dès 5-6 feuilles mais risque majeur de progression à la sortie des panicules. Quand quelques panicules sont touchées par les premiers pucerons, observer tous les jours les parcelles et l'évolution des populations de pucerons et d'auxiliaires.</p>

Crédits photos : AGPM

Auxiliaires

Les auxiliaires et parasites de pucerons peuvent être présents naturellement dans les parcelles et limiter les populations de pucerons. Leur activité a été détectée dans 19 parcelles réparties sur l'ensemble de la région.

Auxiliaires	% plantes	Nb de parcelles	Département
Coccinelles - adultes	1 à 16%	15	Tous
Coccinelles - larves	1%	2	18
Chrysopes - œufs	4 à 36%	2	37
Chrysopes - adultes	1 à 2%	3	37, 45
Syrphes - larves et pupes	1%	1	18
Microhyménoptères parasitoïdes des lépidoptères	1 à 2%	6	28, 41, 45
% de pucerons parasités	16%	1	37
Autres : anthocoris, forficules, staphylin, orius, hémérobès,...	1 à 6%	5	28, 37, 45

Etat général

Les populations de pucerons sont peu présentes encore cette semaine. Les populations d'auxiliaires sont toujours actives.

CHRYSOMELES



Crédits photo : Arvalis - Institut du végétal

La chrysomèle des racines du maïs (*Diabrotica virgifera virgifera*) - insecte invasif originaire d'Amérique implanté en Europe Centrale, Italie et plus récemment en Alsace ou Rhône Alpes - **n'est plus un organisme de quarantaine depuis 2014**. Les parcelles sur lesquelles l'insecte est détecté ne sont donc plus soumises à des mesures de lutte, de surveillance, d'éradication ou de confinement obligatoires.

Ce sont les larves qui provoquent les dégâts les plus dommageables : attaques par foyers ou taches dans les parcelles, racines coronaires dévorées, verse végétative typique avec symptôme en col-de-cygne, épis lacuneux qui sont souvent un signe de stress hydrique provoqué par l'absence de racine. Les adultes peuvent aussi provoquer des dommages : avant le stade floraison, les adultes se nourrissent de la cuticule des feuilles. Ensuite, ils se nourrissent des soies, de pollen, voire des grains au sommet de l'épi. On peut observer des bandes plus ou moins larges et décolorées sur les limbes des feuilles, des soies coupées, des grains creusés.

Contexte d'observation

Ravageur initialement suivi par les services de l'Etat, il est maintenant suivi dans le cadre du BSV comme les autres bio-agresseurs du maïs. L'objectif du réseau est de détecter la présence de l'insecte sur la région Centre, présence qui n'a pas été identifiée jusqu'à présent.

Sur **50** pièges relevés, **aucune chrysomèle n'a été capturée** cette semaine. De même, aucun dégât n'est signalé.

CICADELLE VERTE

La présence de **cidabelle verte** (*Zyginidia scutellaris*) est signalée dans 2 parcelles du 18 (100% de plantes attaquées) et 2 parcelles du 37.

Les adultes et les larves réalisent des ponctuations blanches (dues aux piqûres alimentaires et injections salivaires) sur les feuilles de la base des plantes qui peuvent provoquer le dessèchement des feuilles. **La nuisibilité est significative uniquement lorsque la feuille de l'épi commence à porter des traces blanches**. Cette cicadelle ne transmet pas de virus.



Crédits Photos :
ARVALIS – Institut du végétal

AUTRES OBSERVATIONS

Faibles dégâts (<1%) de **petite altise** dans 1 parcelle du 45.

Faibles dégâts (<1%) de **noctuelle défoliatrice** dans 1 parcelle du 37.

Acariens signalés dans une parcelle du 41 : 1% de pieds touchés jusqu'à la 7^{ème} feuille.

Charbon nu des inflorescences observé dans 2 parcelles du 18 et du 28 : 1% de dégâts.

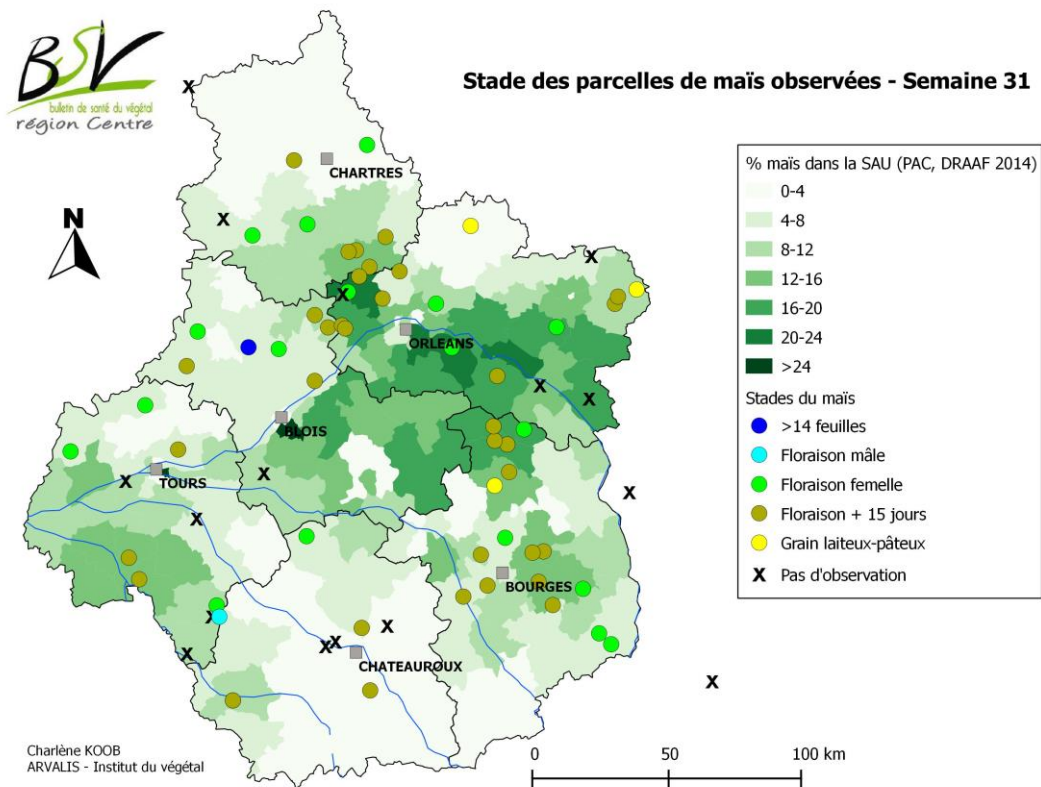
Prochain message : le mardi 18 août 2015



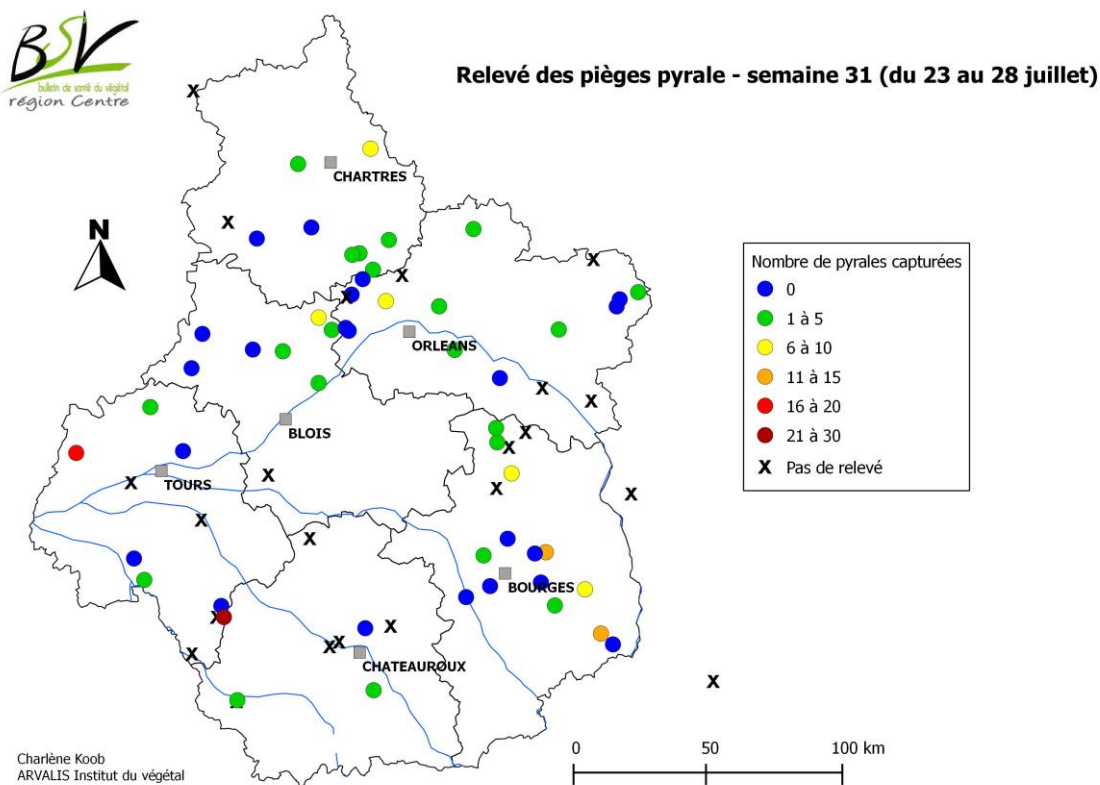
Abonnez-vous **gratuitement**
aux BSV de la région Centre
<http://bsv.centre.chambagri.fr>

Annexes

STADES DES PARCELLES REFERENCEES EN SEMAINE 31



RELEVÉ DES PIÈGES PYRALE DE LA SEMAINE 31





Les abeilles butinent, protégeons-les !



Respectez les bonnes pratiques phytosanitaires

1. Les traitements insecticides et/ou acaricides sont interdits, sur toutes les cultures visitées par les abeilles et autres insectes pollinisateurs, pendant les périodes de floraison et de production d'exsudats.
2. Par **dérogation**, certains insecticides et acaricides peuvent être utilisés, **en dehors de la présence des abeilles**, s'ils ont fait l'objet d'une évaluation adaptée ayant conclu à un risque acceptable. Leur autorisation comporte alors une mention spécifique "emploi autorisé durant la floraison et/ou au cours des périodes de production d'exsudats, **en dehors de la présence des abeilles**".
3. Il ne faut **appliquer un traitement sur les cultures que si nécessaire** et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage de la spécialité commerciale autorisée.
4. **Afin d'assurer la pollinisation des cultures**, de nombreuses ruches sont en place dans ou à proximité des parcelles en fleurs. Il faut **veiller à informer le voisinage de la présence de ruches**. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs. Il faut **éviter toute dérive** lors des traitements phytosanitaires.

Source : DGAL-SDQPV – avril 2015